

Journée Mondiale de la Pauvreté – Dimanche 19 novembre 2017

Lyon, le 8 Novembre 2017

«N’aimons pas en paroles, mais par des actes» le Pape François a appelé à une journée mondiale de la pauvreté ce dimanche 19 novembre et la Fondation Saint-Irénée souhaite ainsi témoigner de son engagement auprès des pauvres par son action et les projets qu’elle soutient.

Ainsi depuis sa création, ce sont près d’une **centaine de porteurs de projets solidaires** qui ont été aidés par la Fondation Saint-Irénée pour un peu plus de **2,2 millions d’euros**.

La Fondation Saint-Irénée soutient des associations qui œuvrent directement avec des publics en difficulté. La précarité et la pauvreté peuvent être financières, sociales, liées au handicap, à l’âge, à l’immigration... Le conseil d’administration de la Fondation est vigilant au moment de prendre une décision de soutien à ce que le bénéficiaire de l’aide soit celui qui en a le plus besoin.

« La Fondation Saint-Irénée contribue ainsi, selon ses moyens grâce à la générosité de donateurs privés, à apporter des réponses concrètes à la pauvreté et l’exclusion. » déclare Etienne Piquet-authier, directeur de la Fondation Saint-Irénée.

Voici quelques exemples de projets soutenus :

- Soutien envers **les femmes en précarité** :
 - Lauréats des Irénée d’or 2013 au titre de la solidarité : la Maison de Louise qui accueille de futures mères en difficultés au moment de leur grossesse et l’association Marthe et Marie qui propose des colocations solidaires entre femmes volontaires et futures mamans ayant besoin d’un toit [190 600 euros]
 - Passerelles Buissonnières : accompagnement personnalisé à des femmes en situation de rupture socio-professionnelle suite à une maladie ou/et un exil [12 000 euros]
 - Le mouvement du Nid : aider financièrement les personnes qui souhaitent quitter la prostitution [8 000 euros]
- Soutien envers **les exclus** :
 - Lauréat des Irénée d’or 2016 au titre de la solidarité : les Petites Cantines avec la première cantine sociale et solidaire à Lyon 9^{ème} [25 000 euros]
 - Lazare : soutien financier pour la colocation lyonnaise entre jeunes professionnels et sans-domicile [45 000 euros]
 - Association Lyonnaise d’Ingenierie Sociale : restauration du local d’accès à l’hygiène des personnes sans domicile fixe bénéficiaires de ce service [7 000 euros]
 - Les Amis de la Rue : accueil des sans-abris à Villeurbanne [8 000 euros]
 - Paniers Revivre Rhône-Alpes : financement du fonctionnement de cette association qui offre des paniers alimentaires adaptés aux besoins des personnes pour améliorer leur alimentation et ainsi s’adapter à leurs maladies et contraintes familiales réelles (bébé, diabète, ...) et formation des bénéficiaires aux métiers de la logistique [25 000 euros]

- Soutien envers **les migrants** :
 - Association Catholique Lyonnaise d'Accueil et d'Accompagnement des Migrants (ACLAAM) : soutien financier pour l'accueil et l'intégration de familles réfugiées dans la région lyonnaise [325 000 euros]
- Soutien **aux populations déplacées en Irak** dans la plaine de Ninive depuis 2014 :
 - Fraternité en Irak : soutien financier pour des programmes d'aide alimentaire, d'accès à l'énergie, au déminage et actuellement de relance économique [220 000 euros]
 - Fondation Mérieux : participation à la construction d'un centre mère-enfant Pauline Jarricot à Erbil, la construction d'une boulangerie, la restauration du centre culturel de Qaraqosh [345 000 euros]
 - Yahad In Unum : soutien financier pour l'enquête menée par l'association en vue de faire reconnaître le génocide des yezidis en Irak et les violences subies par les femmes [50 000 euros]

>> A PROPOS DE LA FONDATION SAINT-IRENEE

Depuis 2010, la Fondation Saint-Irénée a pour objet de soutenir les initiatives prises dans les domaines de la solidarité, de l'éducation, de la culture et de la communication. Elle est reconnue d'utilité publique par décret le 18 avril 2014, avec la capacité d'abriter d'autres fondations.

La Fondation Saint-Irénée est présidée par le cardinal Philippe Barbarin, archevêque de Lyon. Elle est dirigée par un Conseil d'administration qui rassemble des personnes bénévoles exerçant des responsabilités dans les domaines les plus divers, ainsi que des représentants des Ministres de la culture et de l'intérieur.

Depuis sa création, la Fondation a déjà soutenu plus de **330 projets pour un montant global de plus de 10 millions d'euros**. Elle agit selon un modèle original : grâce à un réseau réparti sur l'ensemble de son territoire d'action, elle identifie les porteurs d'idées et de projets et les aide à concrétiser rapidement leurs initiatives par un financement adapté.

La Fondation agit grâce au généreux soutien de donateurs : elle est habilitée à émettre des reçus fiscaux au titre de l'impôt sur le revenu (déduction de 66 % du montant du don) ou au titre de l'impôt de solidarité sur la fortune (IFI, déduction de 75 % du montant du don) et au titre de l'impôt sur les sociétés (déduction de 60% du montant du don).

Plus d'informations sur www.fondationsaintirenee.org